

## DN n° 1126 : Semaine du 27 juin au 3 juillet 2011

[Tribune libre](#) [Maroc](#) [Belgique](#) [Europe](#) [Archives](#)

Chères lectrices, chers lecteurs,

Ecrivez-nous !

Contribuez à améliorer et enrichir Dounia News et faites-nous part de vos remarques, réflexions, commentaires, critiques ou encouragements, afin de soutenir sa production intellectuelle.

Email : [info@dounia-news.com](mailto:info@dounia-news.com)

Bien à vous toutes et tous,

Sarie Abdeslam

### Articles de la semaine



#### **Urgence pédagogique à l'attention des médias français**

Face à l'indigeste tarte à la crème qui nous a été proposée ces derniers jours par l'ensemble des médias français, célébrant le « triste anniversaire des 5 ans de détention du jeune soldat franco-israélien Gilad Shalit », il me paraît urgent de rappeler certains faits :

- le prisonnier en question est un soldat. Capturé par la résistance palestinienne lors d'opérations dans la Bande de Gaza où il n'avait rien à y faire, sinon exercer comme ses compères, ses exactions à l'encontre de populations occupées ;
- rappel : qu'est-ce qu'un soldat ? C'est un individu qui accepte une formation au combat et à la guerre. En d'autres mots, son apprentissage a pour objectif de tuer ;
- les lois israéliennes permettant à tout individu de refuser d'effectuer son service militaire, en devenant objecteur de conscience, c'est donc le strict choix de ce soldat de le prêter ou non, et donc, d'en subir les risques éventuels en connaissance de cause ;
- en-dehors de faire l'apologie du service militaire et de celles et ceux qui s'y soumettent, je ne vois pas très bien le but de ces relais médiatiques, sauf à penser que l'Etat français et les médias qu'il contrôle, sont singulièrement complices de soutien à l'apartheid contenu, mis en place et vérifié chaque jour dans l'idéologie sioniste.

D'autre part et dans le même ordre, pourquoi donc ces mêmes médias ignorent-ils le sort réservé à un autre jeune, Salah Hamouri, franco-palestinien ? Celui-ci a été capturé par les forces armées israéliennes pour motif qu'il contestait l'occupation de son pays, appartenait au FPLP (Front

Populaire de Libération de la Palestine), et « aurait eu le projet d'un attentat ». Pour plus de détails, voir : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Salah\\_Hamouri](http://fr.wikipedia.org/wiki/Salah_Hamouri)

Loin d'être un soldat, ce civil croupit depuis mars 2005 dans les geôles israéliennes et y purge une peine de 14 ans ramenée à 7 ans, mais là, aucun média ne s'en fait le relais. Encore et toujours, nous pouvons constater le deux poids, deux mesures dans le traitement de l'information et par ricochet, dans celui de la justice...

Par ailleurs, faut-il rappeler la réalité des prisons israéliennes où croupissent depuis des années près de 10.000 prisonniers palestiniens ? Faut-il rappeler que s'y trouvent des femmes qui y ont accouché de leur bébé dans des conditions infra-humaines ; que s'y trouvent de nombreux mineurs ; ainsi que des mandataires politiques arrêtés pour le simple fait d'appartenir au parti Hamas ; et qu'il s'y pratique la torture ? Et qu'en disent nos médias si prompts à ériger en icône l'effigie d'un soldat ? Rien.

Ainsi, le très sioniste maire de Paris qui a refusé de nommer Salah Hamouri en tant que citoyen d'honneur de la ville de Paris à l'instar du soldat Shalit, peut bien afficher en long et en large la photo du soldat fait prisonnier par la résistance palestinienne, je n'oublie ni ne confonds jamais les plans et sais me rappeler qui occupe brutalement l'autre depuis plus de 63 ans.

Dès lors, excusez-moi du peu, mais je me fous que la détention de ce soldat se poursuive encore quelques années supplémentaires. Il a choisi de participer à la machine de guerre israélienne et d'occupation de terres palestiniennes, il contrevient d'ailleurs ainsi aux différentes résolutions de l'ONU, qu'il en assume les conséquences. Et que les médias franco-sionistes revoient donc leur copie !

Daniel Vanhove  
Observateur civil  
Auteur  
26.06.11

---

### « Démocratie cosmopolite » au Maghreb et au Machrek

A la suite de mes nombreux échanges et discussions avec des camarades et amis en raison de la tournure prise par les événements au Maghreb et au Machrek, je vais vous faire parvenir à ce sujet, dans la suite de ces lignes, mon point de vue strictement personnel. En effet, ces soulèvements populaires dont on ne connaît pas la suite, n'ont laissé personne indifférent.

Les insurrections populaires dans les pays de la rive sud de la Méditerranée et au Moyen Orient ont déclenché un déferlement médiatique véhiculant des imprécisions journalistiques et des informations circonstancielles, partiales et tendancieuses, mais surtout la propagande des acteurs impliqués sans aucun recul ni analyse de fond, à de rares exceptions près, dans un contexte géopolitique plein de rivalités entre les superpuissances.

Lire la suite :  
<http://akhbardounia.wordpress.com/2011/07/03/%c2%ab-democratie-cosmopolite-%c2%bb-au-maghreb-et-au-machrek/>

---

### Référendum : Point de vue

Comme prévue, les Marocains ont voté le vendredi 1er Juillet 2011 à une écrasante majorité pour le

"oui" au référendum sur le projet de révision constitutionnelle. Le premier referendum de la nouvelle ère.

La première remarque est que la propagande référendaire avait non seulement un goût du déjà vu, mais on a crus surtout revivre les compagnes référendaires des années de plomb. Sur ce point, le Maroc a effectué malheureusement un extraordinaire bond en arrière.

Alors qu'on croyait vivre une transition démocratique, nous sommes tout d'un coup retournés dans le Maroc des Moqadems, des moqata3a et des inquisiteurs. De ce fait, le référendum pour la Constitution s'est transformé en nouvelle bey'a.

Du coup le débat sur le texte du projet de constitution, qui devrait pourtant engager le pays dans la voie de la démocratie a laissé la place à l'éternelle question qui a empêché la démocratisation du Maroc depuis son indépendance, à savoir : qui est pour la monarchie et qui est contre elle ? Or, aujourd'hui la vraie question qui se pose est de savoir qui est pour une Monarchie « moderne et démocratique » et qui est pour une « Monarchie Makhzenienne » du siècle dernier.

Quand aux résultats quasi définitifs communiqués le soir même du referendum par le ministre de l'intérieur qui a annoncé un résultat de plus de 98%, alors que le Vote par exemple des millions de Citoyens Marocains de l'Etranger « CME » se déroule le vendredi, Samedi et Dimanche, cela est révélateur du degré de notre « démocratie ». Un autre bond en arrière pour retourner aux résultats des 99% des années de plomb.

Pourtant, même si on part du principe, que le Mouvement des jeunes contestataires du février est minoritaire et même si on suppose que les partis d'oppositions qui ont appelé au boycott ne représentent pas beaucoup de monde (selon les officiels), qu'en est-il de la centrale syndicale qui a appelée également au boycott et qui est l'une des plus importantes des trois centrale syndicales du pays ? En tout cas, au vu des résultats de 98%, une analyse aussi superficielle soit-elle, nous amène à constater que tout ce monde ne représente rien. Ridicule.

Düsseldorf, le 2 juillet 2011  
S. Charchira  
Directeur du centre européen  
D'étude et d'analyse sur la migration  
[charchira@gmx.net](mailto:charchira@gmx.net)

## Le Maroc, une île?



Il est surprenant de constater que depuis toujours, les politiques, les géographes et les militaires ont cru bon de donner au Maroc des qualificatifs assez originaux. Lors de la seconde guerre mondiale, les américains ont appelé notre pays "le porte-avion Maroc", ce qui avait plu à l'époque aux nationalistes. Certains géographes français utilisent la formule, d'"île" ou de "pont", ce qui ne déplaît pas non plus.

Avec les bouleversements actuels dans les pays arabes, les politologues, quant à eux utilisent la formule d'"exception marocaine". Cette expression semble correspondre jusqu'à un certain point, à la réalité.

Lire la suite : [http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/06/28/le-maroc-une-ile\\_1541672\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/06/28/le-maroc-une-ile_1541672_3232.html)



### La Douane édite un guide à destination des MRE

L'Administration des douanes et impôts indirects (ADII) vient d'édition un guide destiné aux MRE. Le document a pour objectif d'expliquer les modalités régissant l'admission temporaire, la franchise totale, l'octroi des franchises... Le guide comporte également des explications en matière d'importation de véhicules, de change, ainsi que les coordonnées des services régionaux des douanes...



### Aérien: Rabat et Madrid reliées

Le premier vol direct entre Rabat et Madrid sera opérationnel dès le vendredi 1er juillet 2011, après l'inauguration officielle. Cette nouvelle route aérienne sera desservie par la compagnie Iberia. Les deux capitales n'étaient jamais connectées par voie aérienne à ce jour.

### REFERENDUM



#### 98,49 pc des votants ont dit oui au projet de la nouvelle constitution, selon les résultats partiels (Ministre de l'Intérieur)

Le pourcentage des votants qui se sont prononcés en faveur du projet de nouvelle constitution a été de 98,49 pc des personnes inscrites sur les listes électorales, a annoncé le ministre de l'Intérieur, M. Taieb Cherqaoui.

Celui des votants contre le projet a été de 1,51 pc, et ce résultat concerne 94 pc des bureaux de vote, a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse tard dans la soirée de vendredi. MAP

### Bruxelles : Rencontre houleuse de Ameur avec les Marocains de Belgique

La rencontre, le week-end dernier, entre Mohamed Ameur et les Marocains de Bruxelles avait les allures d'une assemblée générale de grévistes. Le désordre était à son comble. Le ministre était venu présenter les avancées de la nouvelle constitution, mais dans l'assistance, tout le monde n'était pas convaincu.

La rencontre du ministre en charge de la Communauté marocaine de l'étranger avec les Marocains établis dans la capitale belge s'est déroulée dans une ambiance électrique, samedi 25 juin. Du 25 au 27 juin, Mohamed Ameur était en tournée dans quelques grandes villes européennes pour mettre en avant les nouveautés de la constitution soumise au référendum le 1er juillet. A Bruxelles, la partie n'a pas été facile pour le ministre.

Voir la vidéo :

<http://www.yabiladi.com/articles/details/5986/facebook-maroc-profit-revolte-annonceurs.html>

### **Le CV anonyme, c'est joli, mais pas efficace**

Ce test avait pour objectif de déterminer si ce type de CV anonyme pouvait permettre d'éviter la discrimination à l'embauche

Le CV anonyme, qui faisait l'objet d'un test grandeur nature depuis la mi-2010 à Bruxelles, n'est pas la solution miracle, écrit jeudi Le Soir sur base des résultats du test fournis par le ministre bruxellois de l'Emploi, Benoît Cerexhe (cdH).

Lire la suite :

<http://www.dhnet.be/infos/belgique/article/359420/le-cv-anonyme-c-est-joli-mais-pas-efficace.html>

---

### **Appel Gand : condamnation confirmée d'un exploitant et d'un portier d'un café pour racisme**

Belga | 29 Juin 2011 19h17

La cour d'appel de Gand a confirmé, mardi, la condamnation en première instance pour racisme de l'exploitant et d'un portier du café-dancing Belair, situé à Nazareth, en Flandre orientale. Seuls les Belges et les personnes d'origine étrangère familières avaient accès à l'établissement. Les étrangers inconnus du staff se voyaient, eux, refuser l'entrée, indique dans un communiqué le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme (CECLR), qui s'était constitué partie civile dans cette affaire.

"Cette politique est contraire à la loi antiracisme, en particulier à son article 24, en ce sens que la mesure ne vise pas de la même manière tous les nouveaux clients", souligne le Centre. En 2009, l'exploitant du Belair avait été condamné à six mois de prison avec sursis et une amende, tandis que le portier avait écopé seulement d'une amende. En appel, l'exploitant du café-dancing a néanmoins bénéficié de la suspension du prononcé de la condamnation. "Refuser l'entrée à une personne en raison de son origine étrangère est interdit et punissable, même si d'autres personnes d'origine étrangère ont pour leur part été autorisées à entrer", soutient le Centre, rappelant qu'un fait isolé de discrimination suffit pour appliquer la loi antiracisme. Si les mesures de contrôle préventives visant la sécurité des clients dans des lieux de sortie sont "justifiées" aux yeux du CECLR, il estime cependant qu'elles doivent être "équitables et proportionnées" à leurs objectifs. En 2010, le Centre avait ouvert près de 30 dossiers de discrimination dans l'horeca. (STL)

Source : RTL

---

### **INVITATION**

Nous vous invitons au CNCD, 9, quai du Commerce 1000 Bruxelles, Belgique  
pour la conférence de presse le **mercredi 6 juillet de 10 h 30 à 12 h 30**.



La mission internationale du 8 juillet " Bienvenue en Palestine " répond à l'appel de 15 associations de la société civile palestinienne\* qui estiment que nous pouvons difficilement défendre leurs droits si nous renonçons à revendiquer les nôtres.

Ils nous demandent de venir briser le deuxième blocus, plus sournois, qui isole les Palestiniens de Jérusalem Est et de la Cisjordanie. Ces derniers, en butte à la spoliation, aux expulsions de leurs maisons, aux agressions permanentes des colons et de l'armée israélienne, aux arrestations et emprisonnements continus, nous demandent de ne pas les oublier. Ils ont appelé à une initiative d'envergure en juillet pour affirmer leurs droits à vivre en paix et en sécurité sur leurs terres.

Personne de contact : Myriam Dely : 0473286375 - Nadia boumazouge : 0485549579  
Plus d'info sur le site : [http://bienvenuepalestine.com/?page\\_id=2](http://bienvenuepalestine.com/?page_id=2)

## **L'Exécutif des Musulmans : une nouvelle crise. Communiqué de Presse de l'ADMB\* du 24/06/2011**



L'Exécutif des Musulmans : une nouvelle crise. Le projet DE CLERCK ne pacifiera pas la représentativité musulmane de Belgique !

Cinq hommes qui se mettent d'accord autour d'un verre de thé; des fonctionnaires fatigués des changements de cap politiques incessants et qui veulent se débarrasser d'un dossier long, lourd, complexe et encombrant; des agents à la solde d'Etats étrangers... Le cadre est posé pour tous les abus.

Lire la suite du communiqué :  
[http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog\\_basic//index.php](http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic//index.php)

## **Les autocars à destination du Maroc contrôlés samedi par les autorités belges**

Les autorités belges ont mené samedi à Bruxelles une opération de contrôle multidisciplinaire dans le secteur du transport de personnes à destination du Maroc. La police, mais aussi les douanes, les accises, le SPF Mobilité et l'ONEm ont participé aux inspections.



Celles-ci visaient à vérifier "le respect de la réglementation sociale en matière de temps de repos et de conduite des chauffeurs d'autocars en partance pour le Maroc à l'occasion des départs en vacances", selon un communiqué diffusé par l'auditorat du travail de Bruxelles. Il s'agissait aussi de contrôler l'état des autocars et de leurs remorques sur le plan technique et sécuritaire, ainsi que le respect de la législation sociale. L'opération a débuté à 07H00 samedi et s'est poursuivie jusqu'en fin d'après-midi. Peu avant de conclure, l'auditorat du travail faisait état d'un nombre élevé infractions, notamment des véhicules surchargés et des infractions en matière de temps de repos et d'utilisation du tachygraphe. Les inspections ont donné lieu au paiement d'amendes immédiates de 11.230 euros, a indiqué à l'agence Belga le substitut de l'auditeur du travail de Bruxelles, Aurore Vandendaele. Sur douze autocars contrôlés, principalement dans le quartier du Midi, sept étaient en infraction. Il s'agit d'une proportion élevée, s'inquiète Mme Vandendaele, qui pointe l'absence de solution structurelle à un problème se répétant année après année. Les contrôles ont aussi permis de constater des infractions à la législation du travail. Trois chômeurs travaillant au noir ont été identifiés. Durant toute la saison, les autocaristes peuvent s'attendre à subir régulièrement des contrôles réalisés en partenariat avec les forces de police, le SPF Mobilité et Transport et l'administration des douanes, a averti l'auditorat du travail. (ROJ)

Source : RTL Info



## **Montants des allocations**

Cliquez sur le lien ci-dessous pour télécharger les taux et montants en droit du travail et en sécurité sociale, en vigueur le 1er mai 2011.  
Sauf mention spécifique, il s'agit de montants bruts.

En PDF : [http://www.csc-en-ligne.be/Images/taux\\_montants\\_0511\\_tcm22-250357.pdf](http://www.csc-en-ligne.be/Images/taux_montants_0511_tcm22-250357.pdf)

## **Attentions aux Dattes israéliennes durant le Ramadan**



Ces dattes, de type Medjoul et Deglet Nour, commercialisées sous les marques Jordan River, Jordan Plains, Bahri, ou encore Bat Sheva, sont exportées de la Vallée du Jourdain par Agrexco

Nous demandons toute votre attention quant à l'achat des dattes que vous allez consommer!!

Comme chaque année, à la période de récolte des dattes, les sociétés israéliennes d'exportation, Agrexco et Hadiklaïm, espèrent vendre des tonnes de dattes sur le marché mondial, en ciblant particulièrement les populations musulmanes et la période du Ramadan.

Les dattes commercialisé par les sociétés israéliennes proviennent de palmiers qui poussent sur des terres volées aux palestiniens, des colonies sauvagement construites notamment dans les Vallée du Jourdain.

Les bénéfices de ces dattes aident à financer l'occupation de la Palestine ! Ne soyons pas complices, l'état d'Israël a massacré à Gaza près de 1500 personnes, dont la majorité des enfants, en janvier 2009.

Acheter ces dattes, c'est donner un soutien à ces pratiques !

Ces dattes, de type Medjoul et Deglet Nour, commercialisées sous les marques Jordan River, Jordan Plains, Bahri, ou encore Bat Sheva, sont exportées de la Vallée du Jourdain par Agrexco

Nous avons constaté que malheureusement, la plupart des grossistes vendent des dattes israéliennes (Jordan River, King Salomon, Carmel, Khalahari) par palettes entières !!

Vérifiez, SVP, la marque des dattes que vous allez acheter !

#### **Création à Bruxelles du groupe d'amitié UE - Maroc au Parlement européen**



Le groupe d'amitié Union européenne-Maroc au Parlement européen, regroupant des eurodéputés de différentes nationalités et sensibilités politiques, a été créé, mercredi soir à Bruxelles, dans l'objectif de contribuer au renforcement des relations entre l'Union et le Royaume.

L'annonce a été faite, lors d'une prestigieuse cérémonie au siège du Parlement européen, par l'eurodéputé français, Gilles Pargneaux, président de ce groupe d'amitié, en présence notamment du secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, M. Youssef Amrani et de plusieurs eurodéputés et personnalités du monde diplomatique.

Lire la suite :

<http://www.casafree.com/modules/news/article.php?storyid=59526>

---

#### **Inscription au Master International en Etudes Islamiques et Arabes à l'Université Ouverte de Catalogne par Internet !**



Un événement scientifique et culturel majeur a changé le paysage de l'enseignement universitaire de l'Islam en Europe et dans le monde. Attentive aux questions de notre temps, aux préoccupations des citoyens et des institutions, la prestigieuse Université Ouverte de Catalogne à Barcelone la seule au monde qui propose tous ses enseignements à distance par Internet, a mis en place depuis deux ans un Master international en Etudes Islamiques et Arabes.

Des enseignants et chercheurs, parmi les meilleurs spécialistes du monde répondent à ce besoin du savoir. Les inscriptions commenceront à partir du 27 Juin 2011 : voir le site [www.uoc.edu](http://www.uoc.edu)

La présence de citoyens européens de confession musulmane, la proximité entre les deux rives et les besoins de réapprendre à travailler et vivre ensemble, sont parmi les raisons d'étudier la religion, la civilisation, les sociétés ; les cultures ; la théologie, l'économie et la géopolitique de l'islam et du monde musulman.

Ce Master, prodigué par une Université d'Etat, diplôme aux normes européennes, unique au monde de par le caractère pluridisciplinaire, entièrement enseignement à distance, en langue française, s'adresse à de multiples publics

### L'UE se dotera d'un émissaire spécial pour l'Afrique du nord

L'Union Européenne va nommer un émissaire spécial pour l'Afrique du nord avec comme objectif : accroître l'influence de l'Europe dans la région dans le contexte lancé, celui du printemps arabe, accompagner les transition en cours. L'émissaire spécial européen pour l'Afrique du nord sera amené à se déplacer en Tunisie, au Maroc, en Egypte, en Libye et en Algérie. Pressenti pour ce poste, Bernardino Leon haut conseiller en matière de politique étrangère au sein du gouvernement espagnol et ancien représentant de l'UE pour le Proche-orient entre 1997 et 2001.

Source : Maghreb Info

### LIBYE

**Contre l'engrenage militaire  
Urgence d'une solution politique !**



Le MRAP a, depuis le premier instant, manifesté sa pleine solidarité aux mouvements populaires pour la démocratie, l'égalité et la justice sociale en Libye, comme avant en Tunisie, en Égypte, ainsi que dans l'ensemble de la région arabe.

Il a aussi condamné la dérive meurtrière du dictateur de la Jamahiriya libyenne – prêt à tout pour se maintenir au pouvoir – et qui devra répondre devant la Cour Pénale Internationale des crimes de guerre qu'il aura commis.

Pour autant, le MRAP se doit de mettre en garde contre la grave et dangereuse aventure guerrière menée aujourd'hui par les forces de l'OTAN, tout particulièrement sous l'impulsion des gouvernements français et britanniques, au nom de « la protection des populations civiles libyennes » alors que l'alliance atlantique prépare actuellement l'opinion publique à ce que les bombardements se poursuivent jusqu'en septembre. (...)

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples  
43 bd Magenta - 75010 Paris - Tél. : 01 53 38 99 99  
Site web : <http://www.mrap.fr>

[Tribune libre](#)

[Maroc](#)

[Belgique](#)

[Europe](#)

#### Inscription

**Si vous trouvez que Dounia News est un bon moyen d'information alors, inscrivez vos ami(es) et vos collègues pour recevoir la newsletter Dounia News. Ils vous remercieront.**

Votre email

#### Archives Dounia News

Revue de presse DN de la semaine en cours :  
<http://www.dounia.news.com>

Archives thématiques :  
[http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog\\_basic/index.php](http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic/index.php)

"Archives " zone de liberté d'expression"  
a) par auteur b) par date :

